



SELARL WIBAULT AVOCAT

M^e François-Xavier WIBAULT, Avocat au Barreau d'Arras
22, Grand'Place 62000 ARRAS - 40, rue Pasteur 59110 LA MADELEINE
Tél. 03 20 91 65 79 Tél. 03 20 91 65 79

Site internet : avocats-wibault.fr

M^e Etienne RECOULES, Avocat au Barreau d'Angoulême

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MERCREDI 19 MAI 2021 à 9 H 30

**A LA BARRE DU JUGE DE L'EXECUTION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANGOULEME
PALAIS DE JUSTICE, PLACE FRANCIS LOUVEL**

A LA REQUETE DE : La SELURL DEPREUX Sébastien, Mandataire Judiciaire, ayant étude à WASQUEHAL - Centre Molinel - Ave de la Marne, Allée de la Marque, représentée par Maître Sébastien DEPREUX es qualité de liquidateur judiciaire de la SARL JPB PROMOTION dont le siège social est à 149, rue Saint Honoré 75001 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS et de LILLE METROPOLE sous le numéro d'identification 478 122 500, nommé à cette fonction par jugement du Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE en date du 5 septembre 2013.

Ayant la **SELARL WIBAULT AVOCAT**, représentée par **Maître François-Xavier WIBAULT**, pour Avocat plaidant, 22 Grand'Place 62000 ARRAS.

Ayant **Maître Etienne RECOULES**, pour Avocat constitué, 14 rue de Lavalette, CS 52315 - 16023 ANGOULEME CEDEX.

UN BATIMENT COMPOSE D'UN CORPS PRINCIPAL AVEC DEUX AILES ET DEPENDANCES, ENSEMBLE ARBORE, FORET ET LA MOITIE INDIVISE DE BIENS A USAGE DE PASSAGE sis à BOURG-CHARENTE "LE LOGIS DE CRESSE"

Cadastrés section AM n° 194 pour 59 a 51 ca, section AM n° 192 pour 01 a 61 ca, section AM n° 85 pour 22 a 10 ca, section AM n° 189 pour 9 ha 45 a 16 ca, section AM n° 199 pour 10 ha 22 a 74 ca, section AM n° 195 pour 06 a 43 ca, section AM n° 197 pour 01 a 58 ca et section AM n° 198 pour 06 a 86 ca.

MISE A PRIX : 10.000 €

**Avec faculté de baisse d'un quart, puis d'un tiers sur la mise à prix d'origine
INOCCUPES, sauf la parcelle cadastrée section AM numéro 194 qui sert de lieu de stockage.
L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute éventuelle occupation.**

Visite sur place le lundi 19 avril 2021 à 14 H 30

organisée par la SELAS ALEXANDRE & ASSOCIES, Huissiers de Justice à ANGOULEME (05 45 95 95 95)

Outre les clauses, charges et conditions insérées au cahier des conditions de la vente consultable au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ANGOULEME ou au Cabinet de Maître François-Xavier WIBAULT, Avocat, poursuivant la vente. Les enchères ne seront reçues que par le Ministère d'Avocat au Barreau d'ANGOULEME.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

1 - M^e François-Xavier WIBAULT, Avocat au Barreau d'Arras (Tél. : 03 20 91 65 79) - site internet : avocats-wibault.fr

2 - Au Greffe du Tribunal Judiciaire d'ANGOULEME où est déposé le cahier des conditions de la vente (RG : 21/00327).